

J'ai "ma place" au travail

MARTIN A DÛ TOUT RÉAPPRENDRE, MÊME À SE TROUVER UN EMPLOI

Par Christian Asselin

Martin a commencé à travailler dans le domaine de la construction alors qu'il n'avait que 15 ans. Passionné pour tout ce qui touche de près ou de loin à cette industrie florissante, les dix années qui suivent lui permettent de croire qu'il a enfin trouvé sa voie. Il pratique un art qu'il maîtrise à la perfection, qu'il adore et surtout, qui lui apporte le soutien financier nécessaire pour subvenir aux besoins quotidiens de sa jeune famille. À ce moment là, rien au monde ne présage que, du jour au lendemain, tout pourrait s'arrêter en un simple claquement de doigts. C'est pourtant ce qui se produit...

À seulement 25 ans, Martin est foudroyé par un anévrisme au cerveau qui a pour effet de lui paralyser entièrement le côté droit du corps. Sa vie change alors du tout au tout. Il ne peut plus se déplacer normalement, il ne peut plus parler, il n'a plus d'énergie et on ne le regarde plus de la même façon. Toutefois, ce qui le blesse par-dessus tout, c'est qu'il doit faire une croix sur sa passion... Martin n'a plus d'emploi.

Après avoir passé quelques années en réhabilitation à fréquenter des centres spécialisés, il retrouve peu à peu la parole et sa motricité. Il remplit une centaine de formulaires de demande d'emploi en espérant qu'un employeur acceptera enfin de lui donner une deuxième chance, mais en vain. Bien qu'il ait, encore aujourd'hui à 47 ans, toujours de la difficulté à s'exprimer clairement, c'est son frère Jeannot, propriétaire d'une entreprise bien connue de la région de Mont-Tremblant, qui le prend finalement sous son aile, quelques mois par année, pour aider lorsque la charge de travail au sein de l'entreprise est trop importante pour suffire à la demande. Grâce aux programmes gouvernementaux qui défraient une partie de son salaire et qui ont contribué à adapter les véhicules de l'entreprise, Martin a pu réintégrer le marché du travail et ainsi reprendre goût à la vie.

Sans l'aide de son frère, qui a accepté de faire de minimes sacrifices pour faciliter son retour au travail, qui sait où Martin serait aujourd'hui. « À prime abord, il est certain que le fait d'intégrer à l'équipe en place une personne montrant des différences puisse sembler lourd du côté administratif, mais une fois que le processus est enclenché, tout se passe à merveille. » mentionne Jeannot Clément, fondateur d'Aluminium J. Clément.

Depuis que Martin a déniché cet emploi, sa mémoire s'est améliorée, il parle de manière plus articulée et son humeur est meilleure. Il a retrouvé une qualité de vie qu'il n'aurait jamais cru possible de retrouver il y a de cela quelques années. Il serait donc, sans aucun doute, un atout majeur pour une entreprise des Hautes-Laurentides, ce qui lui permettrait, par le fait même, de travailler à l'année longue. Martin lance ici un appel aux employeurs puisqu'il est disponible pour travailler d'octobre à avril environ.

Les personnes handicapées sont des héros obscurs qui prennent leur place dans la société, notamment par une présence de plus en plus accrue sur le marché du travail. L'exemple de Martin permettra à un grand nombre de personnes, mais plus particulièrement aux gestionnaires d'entreprises, de s'ouvrir à des individus exceptionnels qui ont su tirer profits de leur différence afin de devenir des personnes essentielles dans leur milieu de travail.



Travailleur

Martin

Saviez-vous que:

*Dans les Laurentides, 35%
des personnes ayant une incapacité
sont en emploi comparativement à 66%
pour celles n'ayant pas d'incapacités?*

Démystifier un tabou:

*Compte tenu de leur difficulté de recrutement
et de rétention de la main d'œuvre
les employeurs trouveraient avantage à
se tourner du côté du potentiel
des personnes handicapées.*

- Les services offerts par Intégration -Travail Laurentides sont rendus possibles grâce à l'aide financière d'Emploi Québec
- Ce reportage est rendu possible grâce au ministère des Ressources humaines et Développement des compétences du Canada